saison 2026-2027
COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS
1 rue Daniel-Costantini • CS 90047 • 94046 Créteil cedex
5800000.coc@idf.ffhandball.net
01 56 70 74 74

COMMISSION ORGANISATION COMPÉTITIONS LIGUE ÎLE DE FRANCE

COUPE DE LA LIGUE
RÉGIONAUX & DÉPARTEMENTAUX

TIRAGE DES 1/32es DE FINALE

à jouer au plus tard le 1/11/2026

MASCULINS

5875038	STADE FRANÇAIS	–	BLANC-MESNIL SP.	5893012
5875056	PARIS SC	–	AULNAY HB	5893009
5877016	US LAGNY-MONTEVRAIN	–	VILLEPINTE HBC	5893069
5877035	US VAIRES EC	–	HBC LIVRY-GARGAN	5893003
5877063	HBC LA THEROUANNE	–	AS BONDY	5893001
5877067	HBC CAMPESIEN	–	HBC LIMOURS	5891049
5877071	CS QUINCY-VOISINS	–	SAVIGNY HB 91	5891034
5877072	HBC SERRIS VE	–	CM AUBERVILLIERS	5893008
5878010	CELLOIS HB	–	CSM PUTEAUX	5892024
5878045	US PECQ	–	US DEUIL-ENGHIEN-MONTMORENCY	5895018
5878075	ASHB LES MUREAUX	–	CERGY HB	5895062
5891011	DRAVEIL HB	–	ES COLOMBIENNE	5892004
5891024	AS MARCOUSSIS	–	MORMANT AHBC	5877084
5891036	CO LES ULIS	–	HBC ARCUEILLAIS	5894056
5891041	ES VIRY-CHATILLON	–	CS VALENTON	5894031
5892009	COM BAGNEUX	–	HBC SOISY-ANDILLY-MARGENCY	5895025
5892012	CLAMART HANDBALL	–	ENT PLESSÉENNE HB	5894026
5893013	AC BOBIGNY	–	ENT. MALAKOFF / FONTENAY	5892015
5894038	VILLENEUVE ABLON HB	–	SCUF	5875052
5895001	COM ARGENTEUIL	–	CS MEAUX	5877019
5895002	HB ST-BRICE 95	–	CLAYE-SOUILLY SHB	5877009
5892028	HBC SURESNES	–	VILLEMOMBLE HB	5893055
5893024	NEUILLY-PLAISANCE SP.	–	HB AGGLO. ROISSY PAYS-DE-FRANCE 95	5895020
5877037	USM VILLEPARISIS	–	EXEMPT	
5891007	ES BRUNOY	–	EXEMPT	
5892005	ASV CHÂTENAY-MALABRY	–	EXEMPT	
5892010	BOIS-COLOMBES SP.	–	EXEMPT	
5892014	COURBEVOIE HB	–	EXEMPT	
5893005	NOISY-LE-GRAND HB	–	EXEMPT	
5893074	ST-DENIS HB	–	EXEMPT	
5894029	ES SUCY	–	EXEMPT	
5894055	JOINVILLE HBA	–	EXEMPT	

RAPPELS

Règle de participation

Tout joueur de plus de 16 ans ayant participé à 6 matches en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux & départementaux.

Tout joueur de moins de 18 ans ayant participé à 6 matchs en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux & départementaux.

Les joueurs ou joueuses ayant évolué pour leur club en championnat peuvent participer à un match en coupe de la ligue sur le même week-end.

Arbitrage

En cas d'arbitrage officiel, les indemnités d'arbitrage seront réglées par le club recevant.
Si aucun arbitre officiel n'est désigné ou présent, il convient d'appliquer les dispositions stipulées dans le code d'arbitrage.

Durée des rencontres

2 x 30 minutes (repos 10 minutes)
En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : épreuve des tirs au but dans les conditions prévues au 3.3.6. du règlement général des compétitions nationales.

FdMe

La feuille de match électronique sera établie avec soin et précision.
Chaque équipe pourra inscrire un maximum de 14 joueurs sur la feuille de match électronique.
Toutes les licences seront autorisées.